



Conseil de l'École de la FGSE
2020-2021
Jeudi 18 mars 2021
Résumé du procès-verbal N°51

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du Conseil de l'École du 28 janvier et de son résumé
3. Communications du Directeur de l'École
4. Communications des représentants étudiants
5. Préavis sur les règlements et plans d'études du BSc en géosciences et environnement et des programmes à 60 et 40 ECTS
6. Préavis sur les règlements et plans d'études du MSc en géographie et des programmes à 30 ECTS
7. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MSc en sciences de l'environnement
8. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité
9. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MA en études du tourisme
10. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MSc en biogéosciences
11. Divers

3. Communications du Directeur de l'École

1) Retour sur la séance du Groupe enseignement UNIL

Un retour en présentiel est possible pour la fin du semestre. Les modalités dépendront des mesures érigées par la Confédération.

2) Session examens d'été 2021

Le respect des règles sanitaires dans les salles sera à l'identique des mesures mises en place pour la session d'hiver. Il n'y a pratiquement aucune chance pour que l'ensemble des examens puissent se dérouler en présentiel. Par conséquent, le mode à distance sera privilégié.

3) Tests en vue des camps de terrain

La Direction de l'UNIL attend une prise de position du Conseil d'État s'agissant des campagnes de tests dans les grandes écoles.

4) AEGE : mise en place du parrainage

Le Centre de soutien à l'enseignement, avec l'accord de la Direction de l'UNIL, est prêt à soutenir la démarche de parrainage entre les étudiants de 3^{ème} année et ceux de 1^{ère} année en dispensant des cours sur la manière de faire.

4. Communications des représentants étudiants

Hormis des interrogations et incertitudes sur la poursuite du semestre, les étudiants n'ont pas de remarques particulières.

5. Préavis sur les règlements et les plans d'études du BSc en géosciences et environnement et des programmes à 60 et 40 ECTS

• **Préavis sur le plan d'études du Bachelor**

Les changements ont fait l'objet d'une présentation lors de la séance du Conseil de l'École du 28 janvier 2021. Suite aux discussions menées lors du dernier Conseil de l'École, le cours *Analyse vectorielle* sera maintenu.

• **Préavis sur les plans d'études des programmes à 60 et 40 ECTS de niveau Bachelor**

Les modifications apportées aux enseignements et évaluations dans le plan d'études du Bachelor à 180 ECTS ont été reportées dans les plans d'études à 60 et 40 ECTS.



- **Préavis sur le règlement du Bachelor**

Remarque préalable : Les modifications sont essentiellement consécutives à l'entrée en vigueur du nouveau RLUL et s'appliquent à tous les règlements. La principale modification, entrée en vigueur le 1er janvier 2021, stipule que tout étudiant admis à un cursus suite à un échec définitif dispose désormais de deux tentatives. Le principe de l'admission avec une seule tentative à la 1^{ère} série d'examens est abrogé.

Une seconde modification s'appliquant à tous les règlements concerne l'ajout de la durée des études pour les étudiants soumis au régime à temps partiel.

Pour le règlement du Bachelor, aucune autre modification n'est proposée.

- **Préavis sur les règlements des programmes à 60 et 40 ECTS de niveau Bachelor**

Dans le *règlement du programme de Géographie comme discipline externe*, l'article 7 « Conditions de réussite » a été reformulé, par analogie avec la formulation du règlement du Bachelor FGSE.

Dans les *règlements des attestations d'acquisition de crédits en géographie (60 et 40 ECTS)*, l'obligation de déposer un formulaire d'inscription auprès du Service des immatriculations et inscriptions est caduque et donc supprimée (article 3). L'article 7 « Conditions de réussite » a été reformulé, par analogie avec le règlement du Bachelor FGSE.

Les modifications des règlements et des plans d'études sont préavisées favorablement.

6. Préavis sur les règlements et les plans d'études du MSc en géographie et des programmes à 30 ECTS

- **Préavis sur le plan d'études du MSc en géographie**

Peu de changements sont à signaler pour les orientations « Urbanisme durable et aménagement des territoires » et « Développement et environnement ». Les changements apportés dans l'orientation « Analyse spatiale et systèmes complexes » sont consécutives au départ à la retraite du Prof. M. Kanevski et à la reprise de ses cours. La structure et le contenu de l'orientation « Géomorphologie et aménagement des régions de montagne » sont modifiés suite à la création d'une 3^{ème} orientation au sein du MSc en sciences de l'environnement. Les enseignements ont été réorganisés.

- **Préavis sur le plan d'études des programmes à 30 ECTS de niveau Master**

Les modifications apportées aux enseignements et évaluations dans le plan d'études du Master à 120 ECTS ont été reportées dans le plan d'études à 30 ECTS.

- **Préavis sur le règlement du MSc en géographie**

Hormis les modifications consécutives au nouveau RLUL et demandées par la Direction, il n'y a pas d'autres changements significatifs.

- **Préavis sur les règlements des programmes à 30 ECTS de niveau Master**

Dans le *règlement du programme de Géographie comme discipline externe*, l'article 4.3 « Conditions de réussite » a été reformulé pour gagner en clarté. Dans l'article 4.4 « Durée des études », le texte relatif à la possibilité pour l'étudiant de demander une dérogation à la durée des études au doyen est supprimé car cette disposition relève de la compétence de la faculté principale de l'étudiant.

Dans le *Règlement de l'attestation d'acquisition de crédits en géographie 30 ECTS*, l'obligation de déposer un formulaire d'inscription auprès du Service des immatriculations et inscriptions est caduque et donc supprimée (article 4.1). L'article 4.3 « Conditions de réussite » a été reformulé pour gagner en clarté.

Les modifications des règlements et des plans d'études sont préavisées favorablement.

7. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MSc en sciences de l'environnement

- **Préavis sur le plan d'études du MSc en sciences de l'environnement**

Une troisième orientation est créée : « Processus de la surface terrestre en environnements de montagne ».

Peu de changements sont à relever dans les deux autres orientations. Suite au départ à la retraite du Prof. M. Kanevski, Le cours *Environmental data mining* sera repris par le nouveau professeur spécialisé en Geodata ; le cours *Geostatistics and GIS* est remplacé temporairement par un nouveau cours *Watershed and river network modelling* donné par deux professeurs boursiers.

- **Préavis sur le règlement du MSc en sciences de l'environnement**

Les modifications consécutives au nouveau RLUL et demandées par la Direction ont été répercutées dans le nouveau règlement. A celles-ci s'ajoute une mise en conformité du règlement suite à l'introduction de la 3^{ème} orientation.

Les modifications du règlement et du plan d'études sont préavisées favorablement.

8. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité

- **Préavis sur le plan d'études du MA en fondements et pratiques de la durabilité**

Les modifications concernent principalement des changements au niveau des intitulés des cours : 1) *Ideas and politics of nature* remplace *Idées et politiques de la nature* ; 2) *Durabilité et enjeux anthropologiques* remplace *Durabilité et anthropologie économique* ; 3) *Transitions, cultures et expérimentations* remplace *Économie sociale et solidaire et transition* ; 4) *Politique et justice environnementales* remplace *Démocratie écologique et transition* ; 5) *Économie politique des limites planétaires* remplace *Production et consommation, stratégies de dématérialisation*.

- **Préavis sur le règlement du MA en fondements et pratiques de la durabilité**

Les modifications consécutives au nouveau RLUL et demandées par la Direction ont été répercutées dans le nouveau règlement. A celles-ci s'ajoute une reformulation de l'article sur le Mémoire.

Les modifications du règlement et du plan d'études sont préavisées favorablement.

9. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MA en études du tourisme

- **Préavis sur le plan d'études du MA en études du tourisme**

Peu de modifications sont apportées au plan d'études. Les principales sont les suivantes : 1) un changement de modalité d'évaluation est demandé pour *Économie du tourisme* ; 2) l'intitulé de *Biodiversité et diversité culturelle - Enjeux et dynamiques touristiques* devient *Tourisme, biodiversité et diversité culturelle*.

- **Préavis sur le règlement du MA en études du tourisme**

Hormis les modifications consécutives au nouveau RLUL et demandées par la Direction, il n'y a pas d'autres changements.

Les modifications du règlement et du plan d'études sont préavisées favorablement.

10. Préavis sur le règlement et le plan d'études du MSc en biogéosciences

- **Préavis sur le plan d'études du MSc en biogéosciences**

Peu de modifications sont apportées au plan d'études. Il s'agit principalement de mises à jour concernant les enseignants suite aux procédures de nomination en cours.

- **Préavis sur le règlement du MSc en biogéosciences**

Les conditions de réussite des évaluations et des modules (article 14) sont reformulées pour plus de clarté et pour répondre aux exigences du nouveau RLUL.

Les modifications du règlement et du plan d'études sont préavisées favorablement.

11. Divers

La prochaine séance est agendée au jeudi 27 mai.